



## Resiliation contrat chez alice

Par **emiliep85**, le **20/05/2009** à **18:14**

Bonjour,

je me suis resiliée de l'opérateur alicé début février (envoi de lettre avec accusé de réception). Depuis j'étais dans l'attente de la confirmation de résiliation et des étapes à suivre pour renvoyer le modem. Ce mois-ci si l'opérateur m'a prélevé 99 € pour frais de non retour du modem. J'ai donc appelé le service client pour dire que je n'avais pas reçu de courrier de leur part confirmant la résiliation et le retour du modem; il m'on dit que j'aurais dû les appeler et qu'il ne rembourserons pas. que dois je faire, la somme est énorme pour moi, y a t il des recours possible?

merci d'avance pour votre réponse  
veuillez agréer mes sincères salutations  
emilie pascal